

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

23-06-13

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PHARES, TENUE LE MARDI 13 JUIN 2023, À 19 H 08, À LA SALLE CA-107-108 DU CENTRE ADMINISTRATIF, SITUÉ AU 435, AVENUE ROULEAU, À RIMOUSKI**

### Étaient présents

M <sup>me</sup> Julie Barbeau	membre parent
M <sup>me</sup> Marie-Pierre Boucher	membre parent et Vice-Présidente
M. Alexandre Charest	membre parent
M <sup>me</sup> Heidi-Kim Ferguson	membre parent
M. Éric Lepage	membre parent et Président
M <sup>me</sup> Véronique Marquis	membre du personnel
M. Jean Bélanger	membre du personnel
M <sup>me</sup> Guylaine Pepin	membre du personnel
M <sup>me</sup> Amélie Pichette	membre de la communauté
M. Charles Doyle Poirier	membre de la communauté

### Permanence :

M <sup>me</sup> Madeleine Dugas	directrice générale
M <sup>me</sup> Marie-Hélène Gagné	membre du personnel d'encadrement sans droit de vote et directrice du SRÉ
M <sup>e</sup> Cathy-Maude Croft	secrétaire générale
M. Jocelyn Michaud	directeur général adjoint

### Membres du personnel invités :

M. Martin Arseneault	directeur du SRI (quitte à 20 h 22)
M. Rock Bouffard	directeur du SRH (quitte à 20 h 22)
M. Jean-François Brisson	directeur adjoint du SRM et du Transport (quitte à 20 h 22)
M <sup>me</sup> Marie-Hélène Ouellet	directrice du SRF (quitte à 20 h 22)
M <sup>me</sup> Nancy Prévèreault	conseillère cadre à la direction générale
M. Carl Ruest	directeur du SRM et du Transport (quitte à 20 h 22)
M <sup>me</sup> Marie-Claude Blanchette-Doré	conseillère pédagogique (de 19 h 08 à 19 h 27)
M <sup>me</sup> Caroline Hudon	enseignante (de 19 h 08 à 19 h 27)

### Absence motivée :

M. Jean-François Rioux	membre de la communauté
------------------------	-------------------------

23-06-13-349

## **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

L'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulièrement et validement ouverte.

23-06-13-350

## **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Julie Barbeau et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Agenda de consentement :
  - 3.1. Procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 9 mai 2023 ;

- 3.2. Prestation du serment d'office ;
- 3.3. Dépôt des déclarations d'engagement et d'intérêts ;
- 3.4. Démission d'un administrateur ;
- 3.5. Calendrier des séances pour l'année scolaire 2023-2024 ;
- 3.6. Nomination d'un responsable du traitement des plaintes ;
- 3.7. Nomination à la présidence et à la vice-présidence ;
- 3.8. Calendrier scolaire de la formation générale des jeunes (FGJ) 2023-2024 — Modification ;
- 3.9. École des Alizés — Réfection de l'enveloppe, phase 3 — Octroi du contrat de construction ;
- 3.10. Service d'entretien ménager — École du Grand-Pavois - de Ste-Agnès — Octroi du contrat ;
- 3.11. Service d'entretien ménager — École des Alizés — Octroi du contrat ;
- 3.12. Service d'entretien ménager — École Élisabeth-Turgeon — Octroi du contrat ;
- 3.13. Demande d'autorisation au ministère de l'Éducation du Québec pour l'acquisition d'une parcelle de terrain dans le cadre du projet d'aménagement d'un nouvel accès au terrain de l'école des Cheminots-des-Quatre-Vents à St-Octave-de-Métis ;
- 3.14. Mandat de vérification externe pour les années financières 2023 à 2025 — Nomination de l'auditeur ;
4. Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 — Approbation ;
5. Plan quinquennal d'immobilisation 2023-2027 — Adoption ;
6. Analyse de la situation de l'école de la Colombe — Avis d'intention ;
7. Plan de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans le processus de gestion contractuelle ;
8. Évaluation de la performance de la direction générale pour l'année scolaire 2022-2023 — Recommandation du comité des ressources humaines (huis clos) ;
9. Période de questions ;
10. Autres sujets ;
11. Levée de la séance.

**23-06-13-351**

### **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 MAI 2023**

Attendu l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

Il est proposé par M. Charles Doyle Poirier et résolu à l'unanimité de dispenser la Secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 9 mai 2023 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

**23-06-13-352**

### **PRESTATION DU SERMENT D'OFFICE**

M<sup>me</sup> Cathy-Maude Croft, Secrétaire générale dûment désignée par M<sup>me</sup> Madeleine Dugas, Directrice générale, a procédé à l'assermentation de M<sup>me</sup> Heidi-Kim Ferguson le 29 mai 2023, à titre de membre représentant les parents. Une entrée de cette affirmation solennelle est faite dans le *Livre des délibérations*.

### **23-06-13-353 DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'ENGAGEMENT ET D'INTÉRÊTS**

Conformément aux articles 4, 12 et 45 du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres des conseils d'administration d'un centre de services scolaire francophone*, la Secrétaire générale dépose les déclarations d'engagement et d'intérêts de M<sup>me</sup> Heidi-Kim Ferguson.

Ces déclarations sont confidentielles et conservées au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

### **23-06-13-354 DÉMISSION D'UN ADMINISTRATEUR**

La Secrétaire générale a transmis l'avis de démission de M<sup>me</sup> Valérie Giaume au conseil d'administration conformément à l'article 175.8 de la *Loi sur l'instruction publique*. La démission de M<sup>me</sup> Valérie Giaume a pris effet le 27 mai 2023.

### **23-06-13-355 CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024**

ATTENDU l'article 162 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

ATTENDU la résolution 23-05-09-334 ;

Il est proposé par M. Charles Doyle Poirier et résolu à l'unanimité de fixer les séances ordinaires pour l'année scolaire 2023-2024 du conseil d'administration selon le calendrier suivant :

- Mardi 29 août 2023, 19 h 30, à Rimouski ;
- Mardi 7 novembre 2023, à 19 h 30, à Rimouski ;
- Mardi 12 décembre 2023, à 19 h 30, à Rimouski ;
- Mardi 6 février 2024, à 19 h 30, à Rimouski ;
- Mardi 9 avril 2024, à 19 h 30, à Rimouski ;
- Mardi 4 juin 2024, à 19 h 30, à Rimouski.

### **23-06-13-356 NOMINATION D'UN RESPONSABLE DU TRAITEMENT DES PLAINTES**

ATTENDU la *Loi sur le protecteur national de l'élève* ;

ATTENDU que le conseil d'administration de chaque centre de services scolaire doit nommer parmi les membres de son personnel un responsable du traitement des plaintes ;

ATTENDU que l'entrée en fonction du responsable du traitement des plaintes est prévue le 28 août 2023 ;

ATTENDU la recommandation de la direction générale ;

Il est proposé par M. Charles Doyle Poirier et résolu à l'unanimité de nommer M<sup>me</sup> Cathy-Maude Croft, Secrétaire générale, à titre de responsable du traitement des plaintes pour le Centre de services scolaires des Phares, et ce, à compter du 28 août 2023.

### **23-06-13-357 NOMINATION À LA PRÉSIDENTE ET À LA VICE-PRÉSIDENTE**

ATTENDU les articles 155, 157 et 158 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

ATTENDU la résolution 23-04-11-320 ;

ATTENDU que les mandats de M. Éric Lepage à titre de Président et de M<sup>me</sup> Marie-Pierre Boucher à titre de Vice-Présidente prendront fin le 30 juin 2023 ;

ATTENDU que la désignation des administrateurs qui agiront à la présidence et à la vice-présidence est prévue à la séance du conseil d'administration du 29 août 2023 ;

ATTENDU que les mandats d'administrateur de M. Éric Lepage et de M<sup>me</sup> Marie-Pierre Boucher seront renouvelés à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023 ;

ATTENDU qu'il y a lieu de désigner des administrateurs pour assumer les fonctions à la présidence et à la vice-présidence à compter du 1<sup>er</sup> juillet, et ce, jusqu'à ce que le conseil d'administration les comble à nouveau ;

Il est proposé par M. Charles Doyle Poirier et résolu à l'unanimité de :

- Désigner M. Éric Lepage, à titre de Président du conseil d'administration du 1<sup>er</sup> juillet 2023 jusqu'au 29 août 2023 ;
- Désigner M<sup>me</sup> Marie-Pierre Boucher à titre de Vice-Présidente du conseil d'administration du 1<sup>er</sup> juillet 2023 jusqu'au 29 août 2023.

**23-06-13-358**

### **CALENDRIER SCOLAIRE DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES (FGJ) 2023-2024 — MODIFICATION**

ATTENDU la résolution 23-02-07-296 ;

ATTENDU l'entente au comité paritaire du personnel enseignant, en vertu de l'article 8-4.02 de la convention collective locale du secteur des jeunes ;

ATTENDU qu'une consultation a été effectuée auprès du Comité de parents, du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis (SERM), du Syndicat des professionnelles et des professionnels du Bas-Saint-Laurent et du Syndicat du soutien scolaire des Phares ;

ATTENDU que des avis ont été reçus et analysés ;

ATTENDU la recommandation de la directrice du Service des ressources éducatives de modifier le *Calendrier scolaire de la formation générale des jeunes pour l'année scolaire 2023-2024* adopté le 7 février 2023 afin de retirer les 11 jours de congés au préscolaire pour permettre une fréquentation de 180 jours de classe aux élèves du préscolaire ;

Il est proposé par M. Charles Doyle Poirier et résolu à l'unanimité :

- De modifier le *Calendrier scolaire de la formation générale des jeunes pour l'année scolaire 2023-2024* adopté le 7 février 2023 afin de retirer les 11 jours de congés au préscolaire pour permettre une fréquentation de 180 jours de classe aux élèves du préscolaire ;
- D'abroger le document complémentaire au calendrier scolaire de la formation générale des jeunes intitulé « Onze jours de congé commun à tous les élèves du préscolaire pour l'année scolaire 2023-2024 » ;
- Et d'adopter le document *Calendrier scolaire de la formation générale des jeunes pour l'année scolaire 2023-2024 - Modifié*, codifié sous le numéro E105 ;

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**23-06-13-359**

### **ÉCOLE DES ALIZÉS — RÉFECTION DE L'ENVELOPPE, PHASE 3 — OCTROI DU CONTRAT**

ATTENDU le projet de construction visant la réfection de la fenestration et de l'enveloppe de l'aile nord de l'école des Alizés ;

ATTENDU l'appel d'offres public qui a eu lieu pour obtenir des soumissions d'entrepreneur en construction ;

ATTENDU le résultat de cet appel d'offres ;

ATTENDU la recommandation reçue de l'architecte du projet, GLCRM architectes inc. ;

ATTENDU la recommandation de la direction du Service des ressources matérielles ;

Il est proposé par M. Charles Doyle Poirier et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat de construction visant la réfection de la fenestration et de l'enveloppe de l'aile nord de l'école des Alizés de Mont-Joli, à la firme 9275-0181 Québec inc. – Construction Technipro BSL, plus bas soumissionnaire conforme, pour la somme de 1 654 897,00 \$ (taxes en sus).

**23-06-13-360 SERVICE D'ENTRETIEN MÉNAGER — ÉCOLE DU GRAND-PAVOIS DE STE-AGNÈS — OCTROI DU CONTRAT**

ATTENDU l'appel d'offres public pour l'obtention du contrat de services d'entretien ménager de l'école du Grand-Pavois-de Sainte-Agnès ;

ATTENDU l'analyse des soumissions reçues et la recommandation de la direction du Service des ressources matérielles ;

Il est proposé par M. Charles Doyle Poirier et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat de service d'entretien ménager de l'école du Grand-Pavois — de Sainte-Agnès à la firme Maintenance Euréka ltée, plus bas soumissionnaire conforme, pour la somme de 337 765,00 \$ (taxes en sus) pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2026.

**23-06-13-361 SERVICE D'ENTRETIEN MÉNAGER — ÉCOLE DES ALIZÉS — OCTROI DU CONTRAT**

ATTENDU l'appel d'offres public pour l'obtention du contrat de service d'entretien ménager de l'école des Alizés de Mont-Joli ;

ATTENDU l'analyse des soumissions reçues et la recommandation de la direction du Service des ressources matérielles ;

Il est proposé par M. Charles Doyle Poirier et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat de service d'entretien ménager de l'école des Alizés à la firme Lee Conciergerie inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour la somme de 444 333,00 \$ (taxes en sus), pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2026.

**23-06-13-362 SERVICE D'ENTRETIEN MÉNAGER — ÉCOLE ÉLISABETH-TURGEON — OCTROI DU CONTRAT**

ATTENDU l'appel d'offres public pour l'obtention du contrat de service d'entretien ménager de l'école Élisabeth-Turgeon ;

ATTENDU l'analyse de la soumission reçue et la recommandation de la direction du Service des ressources matérielles ;

Il est proposé par M. Charles Doyle Poirier et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat de service d'entretien ménager de l'école Élisabeth-Turgeon à la firme Maintenance Euréka ltée, seule soumissionnaire conforme, d'une somme de 547 000,00 \$ (taxes en sus), pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2026.

**23-06-13-363 DEMANDE D'AUTORISATION AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC POUR L'ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN DANS LE CADRE DU PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEL ACCÈS AU TERRAIN DE L'ÉCOLE DES CHEMINOTS — AUX QUATRE-VENTS, À ST-OCTAVE-DE-MÉTIS**

ATTENDU le projet de réaménagement de la cour de l'école des Cheminots — Aux Quatre-Vents ;

ATTENDU la nécessité de déplacer l'accès véhiculaire du terrain en vue d'améliorer la sécurité des déplacements piétonniers des élèves ;

ATTENDU que le meilleur concept de réaménagement de l'accès comporte l'obligation d'utiliser une parcelle du terrain voisin situé à l'extrémité nord-est du terrain du Centre de services scolaire ;

ATTENDU qu'en vertu des règles d'urbanisme de la MRC de la Mitis, le fond de terrain d'un accès à un immeuble doit obligatoirement appartenir au propriétaire de l'immeuble desservi ;

ATTENDU la négociation tenue avec la municipalité de Saint-Octave-de-Métis, propriétaire du terrain en question, pour son acquisition et la promesse d'achat établie entre les parties ;

ATTENDU les démarches réalisées avec la Société québécoise des infrastructures ;

ATTENDU l'obligation d'obtenir l'autorisation préalable du ministre de l'Éducation du Québec pour procéder à toute acquisition d'immeuble ;

Il est proposé par M. Charles Doyle Poirier et résolu à l'unanimité de demander au ministre de l'Éducation du Québec l'autorisation d'acquérir de la municipalité de Saint-Octave-de-Métis, (vendeur) l'immeuble décrit ci-après, en vertu de l'article 272 de la *Loi sur l'instruction publique* (chapitre I.13.3) : *le terrain portant le numéro de lot 6 562 138 du cadastre du Québec, d'une superficie de 71,8 m<sup>2</sup>, pour la somme de 1 \$.*

Il est de plus résolu d'autoriser la directrice générale à signer la promesse d'achat, l'acte de vente et tout autre document nécessaire à la conclusion de la transaction.

**23-06-13-364**

#### **MANDAT DE VÉRIFICATION EXTERNE POUR LES ANNÉES FINANCIÈRES 2023 À 2025 — NOMINATION DE L'AUDITEUR**

ATTENDU l'article 284 de la *Loi sur l'instruction publique* concernant la désignation annuelle d'une vérificatrice ou d'un vérificateur externe ;

ATTENDU l'article 13.1 de la *Politique sur l'acquisition de biens et services* ;

ATTENDU l'appel d'offres public pour les services professionnels pour l'audit annuel des états financiers du Centre de services scolaire des Phares pour les années 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025 ;

ATTENDU les soumissions reçues et leur analyse ;

ATTENDU que la firme Mallette S.E.N.C.R.L. a présenté la plus basse soumission conforme ;

ATTENDU la recommandation de la direction du Service des ressources financières ;

Il est proposé par M. Charles Doyle Poirier et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat relatif à des services professionnels d'audit externe à la firme *Mallette, S.E.N.C.R.L.*, plus bas soumissionnaire conforme pour la somme de 99 000,00 \$ (taxes en sus), pour 3 ans, soit les années scolaires 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025 et d'autoriser la directrice du Service des ressources financières à signer le contrat de la firme Mallette S.E.N.C.R.L. pour les exercices financiers 2023 à 2025.

**23-06-13-365**

#### **PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2023-2027 — APPROBATION**

ATTENDU l'article 209.1 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

ATTENDU les travaux du comité d'engagement pour la réussite des élèves et l'élaboration du *Plan d'engagement vers la réussite* pour la période 2023-2027 ;

ATTENDU les diverses consultations effectuées ;

Il est proposé par M. Jean Bélanger et résolu à l'unanimité d'approuver le *Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027* du Centre de services scolaire des Phares, codifié sous le numéro A121.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**23-06-13-366 PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2023-2027 — MOTION DE FÉLICITATIONS**

Il est proposé par M. Charles Doyle Poirier et résolu à l'unanimité de présenter une motion de félicitations à tous les membres du Comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERÉ) ainsi qu'à toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration du *Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027* du Centre de services scolaire des Phares.

On remercie également mesdames Marie-Claude Blanchette-Doré et Caroline Hudon pour leur présentation.

**23-06-13-367 PLAN QUINQUENNAL D'IMMOBILISATION 2023-2027 — APPROBATION**

ATTENDU les inspections du parc immobilier du Centre de services scolaire des Phares réalisées par son Service des ressources matérielles ;

ATTENDU l'identification également effectuée par ce service, des travaux à réaliser d'ici les cinq prochaines années ;

ATTENDU la recommandation du Service des ressources matérielles quant à la répartition dans le temps de la réalisation de ces travaux, basée sur des critères de priorisation bien précis ;

ATTENDU le financement confirmé dans les règles budgétaires 2023-2024 émises pour consultation par le ministère de l'Éducation du Québec dans le cadre des mesures *Maintien des bâtiments* et *Résorption du déficit de maintien* pour la réalisation des projets prévus en 2023-2024 ;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Amélie Pichette et résolu à l'unanimité d'approuver le *Plan quinquennal d'immobilisations 2023-2027* tel que présenté par la direction du Service des ressources matérielles.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

**23-06-13-368 ANALYSE DE LA SITUATION DE L'ÉCOLE DE LA COLOMBE — AVIS D'INTENTION**

ATTENDU que le nombre d'élèves fréquentant l'école de la Colombe est en diminution selon les prévisions de clientèle pour les prochaines années ;

ATTENDU qu'un comité d'analyse formé de la direction d'école, d'enseignants, de parents, de représentants du centre de services scolaire et de représentants des municipalités concernées a amorcé l'analyse de la situation de l'école de la Colombe quant à son maintien ou sa fermeture ;

ATTENDU la nécessité de poursuivre cette analyse ;

ATTENDU la *Politique de maintien ou fermeture d'un établissement d'enseignement ou modification de certains services éducatifs qui y sont dispensés* ;

ATTENDU l'obligation de débiter le processus de consultation par un avis public donné au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet de l'année précédant celle où la fermeture de l'école serait effectuée ;

Il est proposé par M. Jean Bélanger et résolu à l'unanimité d'annoncer l'intention de procéder à une analyse plus détaillée en incluant l'éventualité de procéder à la fermeture de l'école de la Colombe, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024.

Il est également résolu à l'unanimité de procéder à la consultation publique prévue à la *Loi sur l'instruction publique* et d'adopter le calendrier de consultation suivant :

- Avis public 21 juin 2023
- Information disponible pour la population 23 octobre 2023
- Réception des avis écrits (au plus tard le) 13 novembre 2023
- Assemblée de consultation 21 novembre 2023
- Décision par le Conseil d'administration 12 décembre 2023

**23-06-13-369**

### **PLAN DE GESTION DES RISQUES EN MATIÈRE DE CORRUPTION ET DE COLLUSION DANS LE PROCESSUS DE GESTION CONTRACTUELLE**

ATTENDU la *Loi sur les contrats des organismes publics* ;

ATTENDU la *Directive concernant la gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle* ;

ATTENDU la *Politique sur la gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle* du Centre de services scolaire des Phares ;

ATTENDU la nécessité de réviser annuellement le *Plan de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans le processus de gestion contractuelle* ;

ATTENDU la révision préparée et présentée par le Responsable de l'application des règles contractuelles (RARC) ;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Julie Barbeau et résolu à l'unanimité d'adopter la révision du *Plan de gestion des risques en matière de corruption et de collusion* pour l'année 2022-2023, tel que préparé et présenté par le Responsable de l'application des règles contractuelles (RARC).

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

À 20 h 22, les directions de services quittent la séance.

À 20 h 22, M<sup>me</sup> Véronique Marquis, M<sup>me</sup> Guylaine Pepin et M. Jean Bélanger quittent la séance et s'abstiennent de participer au point portant sur l'évaluation de la performance de la direction générale.

**23-06-13-370**

### **HUIS CLOS**

À 20 h 22, il est proposé par M. Charles Doyle Poirier et résolu à l'unanimité de siéger à huis clos.

**23-06-13-371**

### **RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE**

À 20 h 35, il est proposé par M<sup>me</sup> Amélie Pichette et résolu à l'unanimité de siéger en séance publique.

**23-06-13-372**

### **ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE POUR L'ANNÉE 2022-2023 — RECOMMANDATION DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES**

ATTENDU le plan d'action 2022-2023 de la direction générale ;

ATTENDU le mandat confié au comité d'évaluation de la performance de la direction générale ;

ATTENDU le rapport d'évaluation du comité ;

ATTENDU la recommandation du comité d'évaluation de la performance de la direction générale et du comité des ressources humaines ;

Il est proposé par M. Alexandre Charest et résolu à l'unanimité de prendre acte du *Rapport d'évaluation de la performance de la direction générale 2022-2023* présenté à huis clos par le Comité des ressources humaines.

À 20 h 37, M<sup>me</sup> Véronique Marquis, M<sup>me</sup> Guylaine Pepin et M. Jean Bélanger réintègrent la séance.

**23-06-13-373 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune personne n'est présente à la séance.

**23-06-13-374 AUTRES SUJETS**

**Motion de félicitations et de remerciements au personnel**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Amélie Pichette et résolu à l'unanimité de présenter une motion de félicitations et de remerciements aux directions de service et aux membres de leur équipe pour le travail accompli tout au cours de l'année scolaire 2022-2023.

**Remerciements**

Le président, M. Éric Lepage remercie au nom du conseil d'administration tous les administrateurs qui terminent leur mandat pour leur collaboration et leur implication.

Il remercie également M. Éric Lévesque et M. Carl Ruest qui quittent pour la retraite et termine en adressant un merci particulier à M<sup>me</sup> Madeleine Dugas, directrice générale qui quitte également pour la retraite.

**23-06-13-375 LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 20 h 38, il est proposé par M<sup>me</sup> Amélie Pichette et résolu à l'unanimité de lever la séance.

---

PRÉSIDENT DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

---

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

---

